

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE À ARLES A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE GRÂCE Â SAINT-HONORAT DES ALYSCAMPS



Entrée de la chapelle depuis l'intérieur

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le style de la Renaissance ne s'est pas limité à Arles au seul XVI^e siècle. A l'image de l'art gothique, il y est resté longtemps en faveur et s'est perpétué jusque sous le règne de Louis XIII. Comme échantillon particulièrement représentatif de cette survivance on ne manque jamais de citer la chapelle de Notre-Dame de Grâce qui se dresse contre le flanc sud de l'église de Saint-Honorat des Alyscamps. C'est un édifice de plan hexagonal coiffé d'une coupole à six pans portée par des nervures qu'éclaire un lanternon également hexagonal.

Dans la courte notice qu'il a consacrée en 1939 à Saint-Honorat des Alyscamps, Fernand Benoit se borne à indiquer que la chapelle de Notre-Dame de Grâce aurait été élevée entre 1616 et 1618, mais il ne cite aucune source documentaire et ne donne aucun détail sur les circonstances de cette construction¹. Par contre, les documents que j'ai retrouvés dans les archives notariales d'Arles vont me permettre de combler cette lacune en apportant de nombreuses précisions dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la décoration de l'édifice dont il ne reste malheureusement plus de nos jours que des vestiges.

¹ Congrès archéologique de 1909, Avignon, pp. 236-242.

Le 16 avril 1616, le R.P. François de La Fare, vicaire du couvent des R.P. Minimes de Saint-Honorat des Alyscamps, donnait à prix-fait au maître maçon arlésien Mamet Simon « a bastir et edifier a neuf la chapelle Nostre Dame antiennement appellée de Grace en lad.esglise saint honorat et a l'endroit ou est a présent lad.vieille chapelle après avoir icelle desmollie jusques a rez des fondements le quel bastiment led.Simon prisfachier fera comme il promet ainsy et aux paches et quallités entre lesd.parties accordés que sensuyvent.

Premièrement que lad.chapelle sera allignée en forme dexagone ayant trois cannes dans œuvre d'une fosse a l'autre, plus que led.Simon crusera les fondements d'une canne de profondeur et davantage sil est de besoing a prendre le niveau du terrain ou plan de lad.esglise, lesquels fondements tant de lad.chapelle que des ancoules il bastira de l'espaisseur de cinq pans de massonnerie jusques a rez de terre et dillec en hault réduira toutes les murailles a trois pans despais apliquant au dedans de lad.chapelle une cadrette de pierre neufve de fontvieille d'une queyrade trois avec ses butareaux et lanciers de canne en canne filade pour filade, fera led.Simon deux fenestres avec des ramplissages mesme pierre neufve comme aussy une architecture en ordre de dorique metant a la frise de modillion randant lad.chapelle de l'auheur de dix huict pans quy se mesurent despuis le plan dicelle jusques au dessus dud.ordre, sera couverte lad.chapelle dun dôme dun queyron avec ses ardoibles de pierre neufve de fontvieille observant au milieu dud.dome un jour en forme de lanterne d'une canne dans laquelle et a chacun de ses pans fera une fenestre pour balher led.jour et fera a lad.lanterne une architecture par dehors aussy de lad.pierre neufve. Et autour et au dehors de lad.chapelle a la naissance dud.dome led.prisfachier fera une cornisse crusée faicte en cannai pour porter les eaux aux cantons ou se fera une gorgue a chasque endroit que sera de besoing.

Plus sera tenu led.Simon de fere une niche dans la muraille sur le mitan de l'autel de la grandeur et proportion que lesd.peres minimes adviseront. Et après sera tenu led.prisfachier de fere une arcade a l'entree de lad.chapelle de l'auheur et largeur mesure a proportion du dessain et enrichira lad.arcade de rozes en compartiment le tout suyvant le plan et modelle en plastre dressé estant led.plan dans un papier au pouvoir dud.pere de la Fare par luy et led.Simon prisfachier signé... ».

Le contrat prévoyait l'achèvement de la besogne pour la mi-août prochaine au prix de 750 livres dont 90 étaient versées comme acompte. En marge de l'acte : mention en date du 6 avril 1617 portant quittance et cancellation du prix-fait pour un montant de travaux de 946 livres 10 sols en raison des travaux supplémentaires exécutés par Mamet Simon².

Le 15 octobre de la même année 1616, les maîtres maçons arlésiens Jean Marmillaud et Barthélémy Jurand, avaient fait un rapport pour expertiser le travail que Mamet Simon avait exécuté en plus de ses obligations. Cet ouvrage, évalué à 178 livres 10 sols, consistait en « un pan et demy dans le fondement plus bas et trois pans et demy en l'auheur quil nestoit tenu... avoir refait l'autel en cul de four dans lequel est la niche... demoly lancoule d'environ quinze pans... faict le croysement des architectures a proportion de l'auheur de la muraille... les six arcs daugives plus espais... deux portes quarrees biaises... ». Il était de plus précisé que Simon devait faire la lanterne de la hauteur d'environ quatorze pans. Enfin les experts soulignaient que la pierre de Fontvieille avait coûté plus cher à l'entrepreneur qui l'avait achetée à crédit³.

2 Notaire A. Martin. Arch. dép. des B.-d.-R. 401 E 100 f° 261.

3 Notaire E. Blanc. Ibid. 401 E 193 f° 3.

Comme on peut le constater, ces deux pièces d'archives nous apportent des renseignements très précis sur la construction de l'édifice, notamment dans le domaine technique. Ils nous révèlent que la chapelle bâtie en 1616 était destinée à remplacer une chapelle plus ancienne, portant le même vocable, qui remontait peut-être à l'époque romane ou tout au moins à la fin du XV^e siècle comme celle des Reynaud d'Alleins qui lui fait face du côté nord de l'église. Ils nous livrent également le nom de l'ouvrier chargé de la bâtisse, le maître maçon Mamet Simon, sans préciser toutefois si ce dernier était l'auteur des plans de l'édifice. Cette hypothèse n'est pas à exclure car Mamet Simon était également sculpteur et, de ce fait, sans doute fort capable de les dessiner.

On peut toutefois se demander s'il ne serait pas plus plausible d'attribuer la paternité de ces plans au Père de La Fare lui-même qui, comme nombre de religieux de son époque, devait être fort averti des problèmes et techniques de construction, ou même à l'architecte de la ville, l'ingénieur Antoine Borel, dont le livre de raison nous révèle précisément qu'il entretenait d'étroites relations avec le couvent des Minimes d'Arles⁴. La découverte d'autres documents nous permettra peut-être d'y voir plus clair un jour dans ce domaine

La construction de la chapelle de Notre-Dame de Grâce devait toucher à sa fin le 5 avril 1617, lorsque les Pères Minimes donnèrent à prix-fait au peintre Sébastien Millot l'ouvrage consistant « à peindre à l'huile bien et deument le dôme de la chapelle de Nre Dame de grasse quest en lesglise dudit couvent fezant aux six plafonds dicelle les histoires et pièces en lordre que sensuyt : L'assumption, La Conception, La Nativité Nostre Dame, La Nativité Nostre Seigneur, La Purification, Le Trespas de Nostre Dame, et encores au devant de lad ch appel le par dessus larcade et entrée dicelle fera L'annonciation et avant que commancer chasque pièce il fera un léger crayon sur un papier dicelle et le monstrera ausdits pères relligieux dudit couvent pour dire sil sera a leur gré. Oultre lesquelles pièces sera tenu led.millot peindre les ogives dud.dome avec beau or et azur ou blanc au choix desdits pères...».

Le prix du travail, dont l'achèvement était prévu pour la fête de Noël prochaine, était fixé à 360 livres, y compris la peinture des ogives, en précisant que « par dessus ledit prix sans en faire rien payer sera tenu ledit millot peindre aussy a l'huile le dedans de l'author dudit dôme sellon le dessin que sera alors advise par lesdits pères »⁵. Une mention en marge du contrat, en date du 19 avril 1619, précisait qu'il y avait quittance finale et cancellation du prix-fait entre les Pères Minimes et Diane Bérard, veuve du peintre, ce dernier ayant dû décéder entre temps.

4 Cf. J. Boyer. Antoine Borel ingénieur et architecte arlésien (1575-1623). Livre de raison inédit. Communication du 6.2.1982 à la Société de l'histoire de l'art français (à paraître dans le Bulletin de la S.H.A.F. 1982, actuellement sous presse).

5 Notaire A. Martin. Ibid. 401 E 101 f° 289. Une note en marge de l'acte précise que le contrat de mariage de Sébastien Millot avait été dressé le 6 janvier 1614 par M^e Rivasse notaire de Caderousse. Voici ce document conservé aux Archives départementales de Vaucluse (Fonds Grimaud. Reg. 346 folios 11-13). Le 6 janvier 1614, contrat de mariage entre « maistre Sebastien Millot peintre, fils naturel et légitime de Claude Millot et Charlotte Sauvatel maries de Langres en Champagne, a présent led.Millot habitant a la ville darles dune part, et honeste fille Dyane Berarde, fille légitime et naturelle de Jehan Berard et de Marie Arneuste aussy maries habitants de la ville de Vaureas, a présent demeurant au service dillustre et puissante dame Madame Dyane de Crussol dame du Thor », Cette dernière fait don à sa servante de 50 écus et de deux robes. Le contrat est passé dans la maison de Madame de Saint Chamond à Caderousse, dans la chambre de Monsieur du Thor en présence de Grassias Lussin, consul-syndic, et de Pierre Dupuy cuisinier. (Diane de Crussol, fille de Jacques d'Uzès, pair de France, était l'épouse de Jean-Vincent Cadard d'Ancèzune, baron du Thor).



La coupole et le lanternon de la chapelle

Après avoir confié à Constantin Prat, menuisier originaire de Montfrin, la fabrication du mobilier et des bancs de noyer de la chapelle, les Pères Minimes donnaient à prix-fait, le 4 mai 1621, à Claude Simonnet, forgeron d'ornements d'Avignon, « de fere forger et dresser un treillis de fer pour l'entree de la chappelle Nre Dame de Grasse de lesglise St Honnorat et ce de la fasson et ornements marques dans le dessain que lesd.pères vicaire et relligieux ont dresse dans le papier... »⁶ précision qui renforce singulièrement la thèse selon laquelle les plans de l'édifice seraient l'œuvre du vicaire du couvent le R.P. de La Fare.

Mais la mort empêcha le peintre Sébastien Millot de terminer son ouvrage et les Pères Minimes durent confier à deux de ses confrères, Jacques Emery et Antoine Delavaux, l'achèvement de la décoration prévue en 1617.

Le 6 juin 1623, les prieurs de la Confrérie de Notre-Dame de Grâce donnaient à prix-fait à Jacques Emery, peintre habitant d'Arles, la peinture « aux couleurs or et azur » des colonnes et chapiteaux de la chapelle, ouvrage qui faisait l'objet d'un travail supplémentaire le 3 juillet suivant et se trouvait achevé au mois d'octobre de la même année⁷. Enfin le 16 mai 1626, le peintre Antoine Delavaux s'engageait envers les prieurs de la Confrérie « a peindre au dessus de l'entree de lad.chappelle Nre Dame de Grâce Lannonciation Nre Dame en la mesme fasson et peinture et colleurs quest Lannonciation de la salle de la maison commune dudit arles avec lembellissement de peinture de larc en dessus et autres ornements sur led.arc et autour de lad.entree le tout comme est représenté au plan et dessain dont led.delavaux en a presantement retire la moytie... metant dor fin partout ou led.dessain a du jaune et fezant les habillements des personnaiges qui sont representes ausd.ornements sellon la quallite de leur représentation... ».

L'achèvement de l'ouvrage était prévu pour le 15 août suivant au prix de 180 livres dont 60 payées au comptant. Après augmentation de la somme de 9 livres en date du 9 août, Antoine Delavaux touchait le solde du prix convenu le 22 octobre 1623 et les parties acceptaient la cancellation du contrat de prix-fait du 16 mai précédent⁸.

6 Ibid. fo 511 et 401 E 105 f° 316.

7 Ibid. 401 E107fo552vo.

8 Ibid. 401 E110fo555vo.



Vestige du décor peint de la voûte

De nos jours, il ne reste malheureusement plus trace de cette décoration peinte en 1626 par Antoine Delavaux au-dessus de l'arcade d'entrée de la chapelle de Notre-Dame de Grâce. Il en va presque de même pour les scènes de la Vie de la Vierge exécutées entre 1616 et 1619 par Sébastien Millot dans les pans de la voûte. Ce décor est à l'état de ruine quasi-totale. A peine distingue-t-on ça et là quelques figures ou fragments de draperies mais il n'est pas possible, en l'état actuel des choses, de porter un quelconque jugement de valeur sur leurs qualités picturales. La restauration des quelques fragments encore lisibles permettrait-elle de le faire ? Un sondage préalable me semblerait cependant souhaitable car ces fresques sont pour l'instant les seules œuvres identifiées de cet artiste d'origine champenoise qui s'était fixé à Arles dans la première moitié du XVII^e siècle, et semble avoir connu de son temps une certaine notoriété⁹.

On regrettera également la disparition, sans doute à l'époque révolutionnaire, de l'autel en marbre qui décorait la chapelle de Notre-Dame de Grâce depuis le milieu du XVIII^e siècle. Cet autel, qui avait coûté 900 livres, plus 294 livres pour le placer et 196 livres pour son tabernacle en cuivre doré, exécuté par Vinay orfèvre d'Avignon, était l'œuvre du sculpteur marseillais Fossaty qui l'acheva en 1744¹⁰.

Jean BOYER

Conservateur en chef honoraire des Musées nationaux

Texte extrait du *Bulletin des Amis du Vieil Arles*, n°49, juin 1983.

9 Antoine Delavaux, qui avait travaillé aux arcs de triomphe dressés en 1622 pour l'arrivée de Louis XIII, était encore actif à Arles en 1634. Il est l'auteur de plusieurs retables peints pour Saint-Césaire et les Carmes, respectivement en 1631 et 1634.

10 Arch, dép. des B.-D.-R. 31 H I. Minimés d'Arles. Reg. de Saint-Honorat, folios 642-643. « Le Sr Fossaty marbrier de Marseille fut chargé de l'exécution d'«un dessin qu'il avoit fait lui-même par une police passée entre le R.P. Viole Supr, de ce couvent et luy le 1^{er} septembre 1740». L'artiste devait incruster de marbre noir la niche de la statue (également disparue aujourd'hui).